

Statistiques 2007 sur les agressions sexuelles

FAITS SAILLANTS

- En 2007, 5 166 infractions sexuelles ont été enregistrées par les corps de police du Québec. Il s'agit de 4 242 agressions sexuelles et de 924 autres infractions d'ordre sexuel, infractions qui comprennent notamment les contacts sexuels et les incitations à des contacts sexuels à l'endroit d'enfants de moins de 14 ans.
- Les infractions sexuelles composaient près de 7 % de toutes les infractions contre la personne enregistrées dans l'année.
- Après avoir connu une hausse notable en 2005 et s'être maintenu en 2006, le taux d'infractions sexuelles par 100 000 habitants a reculé de 13 % en 2007, ce qui correspond à 714 infractions de moins qu'en 2006. Cette baisse semble liée à la fin d'une hausse des dénonciations qui avait été entraînée par la médiatisation en 2005 d'un cas d'agression sexuelle sur une victime connue.
- Le Québec a enregistré la plus forte baisse des agressions sexuelles de toutes les provinces canadiennes. En 2007, il présentait, avec l'Ontario, le taux d'agressions sexuelles le plus faible au Canada, après l'Île-du-Prince-Édouard.
- Comme au cours des années précédentes, les groupes de la population les plus touchés par les infractions sexuelles ont été les jeunes filles. Suivent les femmes, les garçons de moins de 18 ans et les hommes.
- Plus de huit victimes sur dix connaissaient l'auteur présumé, qui était principalement une connaissance (28 %) et un membre de la famille immédiate (26 %).
- Sept victimes sur dix ont été agressées dans une résidence privée, les autres l'ayant été principalement dans un établissement commercial, sur la voie publique, dans une zone de plein air, dans un établissement d'enseignement ou dans un établissement d'utilité publique.
- Le tiers des infractions ont été signalées à la police le jour même, tandis que 20 % l'ont été plus de un an après avoir été commises.

- L'enquête policière a permis d'amasser suffisamment de preuves et d'identifier au moins un auteur présumé pour la moitié des infractions sexuelles enregistrées en 2007. À noter qu'à la date de l'extraction des données de 2007 aux fins de ce rapport, soit le 1^{er} mars 2008, des événements étaient encore sous enquête.
- Les auteurs présumés étaient presque exclusivement de sexe masculin (97 %) et principalement des adultes (75 %).
- En plus des infractions sexuelles, les corps policiers ont enregistré plus de 1 000 autres infractions de nature sexuelle en 2007, soit 638 actions indécentes, 261 infractions de pornographie juvénile, 17 infractions de voyeurisme, 39 actes contraires aux bonnes mœurs, 77 infractions liées à l'exploitation sexuelle des enfants au moyen de la prostitution et 41 infractions de leurre au moyen d'un ordinateur.
- Les activités policières liées à la cybercriminalité s'étant intensifiées au cours des dernières années, il n'est pas surprenant de constater que les infractions de pornographie juvénile et de leurre d'un enfant au moyen d'un ordinateur ont progressé en 2007, les premières ayant augmenté de 182 à 261 et les secondes, de 23 à 41.